
Assemblées statutaires des sections de l'ABF

Assemblée générale de la section des Bibliothèques publiques

Rapport moral

Le conseil d'administration s'est réuni six fois depuis le congrès de Bourges, relayé ensuite par les réunions de bureau, la participation au bureau national et l'action des membres au conseil national de l'Association.

L'année 1998 a été une amplification de ce que nous percevions déjà en 1997, des attaques brutales et violentes ont été portées à notre profession par le SNE et par certains auteurs. Le droit de prêt a été au centre de nos préoccupations et a mobilisé une grande partie de notre énergie. Les résultats sont actuellement plutôt satisfaisants, car pour le moment il n'y a pas encore de décision qui pourrait perturber le travail que nous menons. Mais les considérations exclusivement économiques qu'ont eues certains éditeurs, reniant le service public et une grande partie du travail que nous effectuons, nous ont particulièrement choqués.

Car nous avons bien assisté à une agression délibérée contre le service public : celui-ci est considéré comme une source de méfaits (spoliation des auteurs), et il n'est pas source de revenus ou de profits (les sommes dépensées par les bibliothèques sont insignifiantes dans le chiffre des ventes du marché de l'édition). Chaque emprunteur est considéré comme un acheteur potentiel que nous détournerions du commerce, du marché.

Face à cette agressivité et à cette vision étroite et réductrice, nous avons dû affirmer fortement nos spécificités et les principes de notre travail comme ceux du service public. Cette affirmation a souvent été mal perçue ou a déclenché des hostilités. Mais nous avons considéré qu'il fallait tenir le cap de l'affirmation de notre profession. D'ailleurs, des auteurs et des éditeurs nous ont entendus.

Le conseil a toujours la charge de dossiers importants, même si certains sont à rendre plus actifs : le développement des adhérents, qui nous a semblé très important il y a deux ans, ne s'est pas mis en place comme il aurait fallu et nous devons reprendre ce dossier. Nous devons aussi piloter l'accès Internet, mais le manque de temps n'a pas encore permis une mise en place de ce groupe de travail.

Le dossier sur la loi est toujours au point mort. Comme il est lié au droit de prêt, puisque la loi doit l'intégrer, il faudra attendre les décisions du ministère pour que le texte puisse sortir. Trois autres volets doivent aussi faire partie de la loi : la définition des missions des bibliothèques, la révision du concours particulier et le patrimoine. Nous sommes évidemment toujours très attentifs à ce dossier, et les motions de 1996 et de 1997 sont suffisamment explicites sur la position de la section.

Par contre, le dossier sur les acquisitions en bibliothèque n'est plus sur le devant de la scène, ce qui ne doit pas nous empêcher d'être vigilants. Les informations que nous recevons sont fragmentaires et peu importantes. Il est essentiel de nous signaler les problèmes rencontrés même si vous tenez à leur confidentialité.

Le bilan que l'on peut dresser de la mise en place des statuts dix ans après l'application des textes est pour le moins problématique, voire catastrophique. Nous avons entendu des bibliothécaires se plaindre d'un manque cruel de professionnels, conduisant de nombreux responsables à recruter des contractuels (quand ils en ont la possibilité), ce qui renforce les emplois précaires et conduit aussi à une déprofessionnalisation du métier, et plusieurs collègues ont commenté les situations difficiles consécutives à une application de textes mal conçus ou trop décalés par rapport à la réalité. En vue d'alerter sur la situation catastrophique de la profession, nous avons appelé à signer une pétition (« SOS bibli », voir le document dans une précédente *Note d'info* et dans le prochain *Bulletin de l'ABF*) ; le but est de faire avancer ce dossier et de proposer des solutions simples et rapides pour empêcher l'aggravation de la situation.

Les trois domaines concernés par les statuts – concours, formation, structure des emplois – sont à revoir de façon urgente. Les premières actions seraient d'annualiser les concours et de professionnaliser les épreuves, ce qui pourrait permettre un recrutement mieux organisé. Aucun de ces trois domaines n'apporte de satisfaction, et les quelques avantages que proposent les statuts ne sont pas contrebalancés par le nombre important d'inconvénients.

Une journée d'étude a été organisée le 15 mars à Paris sur les emplois-jeunes. Elle a rassemblé plus de 200 participants et a été l'occasion de faire le point sur l'arrivée dans les bibliothèques de ces nouveaux emplois, de rappeler les règles et de partager diverses expériences. Il faut remercier ceux qui ont permis l'organisation de cette journée : Bruno Carbone, Jacqueline Bénichou, Christine Guy, Elizabeth Rozelot.

La section tient à remercier le bureau pour le travail qu'il a effectué ces trois dernières années, et plus particulièrement pour sa contribution à l'organisation de la journée d'étude et à l'élaboration de certains dossiers tel celui sur le paiement des bibliothèques.

Vie de la section

Élections

Un problème avec l'imprimeur du matériel électoral n'a pas permis d'indiquer la date de clôture des élections. Celle-ci était prévue le 7 mai. L'imprimeur nous a dédommagés en imprimant des cartons indiquant cette date. Malheureusement pour beaucoup, ils sont arrivés trop tardivement et souvent après la date de clôture. Le CA de la section a par conséquent décidé de prolonger les élections jusqu'à la veille du congrès. Les chiffres donnés ci-dessous ne sont donc qu'indicatifs.

Résultats des élections à la section de 1998 (au 10 mai 1999)			
	1997	1998	1999
Exprimés	509	512	553
Non-adhérents	2		31
Nuls	32	25	20
Blancs	1	1	0
Votants	544	538	604

Pour mémoire, il y a eu 516 votants (dont 80 nuls) en 1995 et 505 votants (dont 45 nuls) en 1996.

Annnonce du résultat définitif des élections	
Pierre Bruthiaux	
Bruno Carbone	
Anne-Françoise Chenevier	
Laurent Claude	
Christian Fioriti	
Marie-Laure Gestin	
Christine Guy	
Thierry Jelmini	
Gwénaëlle Lancelot	
Marie-Danièle Milandri	
Myriam Nogues	
Catherine de Pimodan	
Christian Rogel	
Annie Suzat	

Composition du bureau	
Le bureau de la section est reconduit jusqu'au prochain CA, qui se tiendra le 28 juin 1999 :	
Président	Philippe Debrion
Vice-présidents	Jean-Loup Lerebours Bruno Carbone
Secrétaire	Claire Jerrethie
Trésorière	Jacqueline Bénichou

Représentants de la section des Bibliothèques publiques au conseil national	
Titulaires	Suppléants
Martine Pringuet	Jean-Loup Lerebours
	Monique Chegaray
Bruno Carbone	Philippe Pineau
Hugues Van Bésien	Christine Peclard
	Raymonde Courrière
Alain Pansu	Élisabeth Rozelot
Philippe Debrion	Jacqueline Bénichou

Les sortants titulaires sont Francine Thomas et Gérard Brugière. Les nouveaux titulaires seront élus au CA du 28 juin 1999.

Adhérents			
Le nombre d'adhérents a progressé en 1998 de 0,3 % :			
1995	1996	1997	1998
2414	2535	2802	2810
	5,0%	10,5%	0,9%

Maintien des adhérents en 1998, mais toutefois il y aura nécessité de lancer une campagne d'adhésion. Ce sera un des travaux que devra mener la section en 1999-2000.

Nous avons la possibilité d'envoyer un mailing aux bibliothèques pour présenter l'ABF et le travail de la section. En fonction de notre budget, nous étudierons la possibilité de la diffusion d'un appel à adhésion à la fin de l'année 1999.

La notion de parrainage doit être explorée, certainement en utilisant la *Note d'information*.

Il faut continuer à envoyer des formulaires d'adhésion et d'explication de l'ABF aux lauréats des listes d'aptitude.

Un groupe de travail s'occupe des relations (circulation de l'information) avec les adhérents et du développement des adhésions (Martine Pringuet, Jean-Loup Lerebours, Christine Guy, Bruno Carbone).

Rapport de la sous-section des bibliothèques d'hôpitaux

La sous-section s'est réunie régulièrement tous les deux mois.

Elle a participé au numéro du Bulletin d'Information sur les publics empêchés dans sa partie *Lire à l'hôpital*.

En collaboration avec les présidents des groupes régionaux ABF, la sous-section a continué le recensement des bibliothèques d'hôpitaux. En 1999, six autres groupes ont fait parvenir des listes. Ce travail a permis de faire davantage connaître l'ABF et en particulier les activités de la sous-section. Il reste encore à couvrir les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Normandie. Le nombre d'adhérents est actuellement d'une cinquantaine.

Il est à noter que plusieurs Centres Régionaux du Livre et de la Lecture ont réalisé des bilans fort intéressants sur la situation des bibliothèques en milieu hospitalier et vont engager des actions.

La sous-section a été invitée à participer à des journées de formation (ACCOLAD, Médiakitaine...) et a reçu à la médiathèque de l'hôpital Saint-Louis plusieurs personnes souhaitant s'informer sur le fonctionnement d'une bibliothèque d'hôpital ou faire un stage dans le cadre d'une formation continue ou initiale.

En cette année 1999, il faut également saluer la signature, le 4 mai, par les deux ministres d'une convention pour le développement des actions culturelles dans les hôpitaux et dont les bibliothèques font partie.

La sous-section a décidé que le texte d'orientation qu'elle avait envisagé se transformerait en un guide des bibliothèques d'hôpitaux, en complément de la convention.

Elle participe également aux travaux de la section « Publics empêchés » au sein du *Standing committee* de cette section à l'IFLA.

Claudie Guérin

Rapport d'orientation

Les bibliothèques et l'économie

C'est sur ce dossier particulier que s'est structuré le thème du congrès de La Rochelle. Ce thème doit continuer à être exploré, car tout un ensemble de points en dépendent : droit de prêt, plafonnement des remises, application de taxes diverses pour la consultation et l'usage de documents tels que, par exemple, les documents numériques. Nous travaillons en étroite collaboration avec le bureau et le conseil national sur l'examen des différentes évolutions qui concernent cet aspect de notre profession.

Métier et formation

La filière culturelle

Ce dossier va être le pivot de notre travail pour les années à venir. Il concerne plus particulièrement la section qui doit en assurer le suivi. Nous devons donc nous investir fortement dans l'évolution et l'application des statuts.

Plusieurs démarches sont en cours :

- Édition d'un numéro spécial du *Bulletin*. Il devra faire le bilan de la mise en place des statuts, donner une analyse de la situation actuelle et faire le récapitulatif des solutions à mettre en œuvre.
- Organisation d'une journée d'étude fin septembre ou tout début octobre.
- Partenariat avec différentes structures comme la FNCC, la *Gazette des communes*, la Direction du livre et de la lecture (travail sur une analyse de l'évolution de l'emploi dans les bibliothèques).
- Négociation avec la DLL, le CNFPT, la DGCL afin de convaincre de la nécessité d'ouvrir ce dossier et d'appliquer très rapidement des solutions efficaces pour modifier la situation actuelle.

• Position de la section

Nous demandons une formation initiale avant recrutement pour les bibliothécaires et des épreuves professionnelles aux concours.

Des concours doivent être organisés tous les ans pour toutes les catégories.

Il est indispensable de professionnaliser nos emplois, avec la création de diplômes reconnus.

La formation doit être adaptée à notre métier. Il y a donc nécessité pour les organismes de formation de bien connaître la réalité des bibliothèques.

Les conventions qui lient les organismes de formation professionnelle comme l'ENSSIB ou les organismes régionaux doivent être évaluées et maintenues.

Des solutions simples et rapides doivent être appliquées pour intégrer les personnels qui sont dans des positions précaires ou dévalorisées. Nombreux sont les diplômés qui ne sont pas en poste, nombreux aussi les anciens détenteurs d'un CAFB qui sont dans des statuts incertains.

Nous ne pouvons que répéter encore une fois que la formation organisée par le CNFPT continue à être inadaptée dans bien des cas à notre profession. À nouveau, nous sommes inquiets sur une éventuelle remise en cause de la convention qui lie l'ENSSIB et le CNFPT sur la formation des bibliothécaires et des conservateurs, et nous souhaitons son amélioration.

Journée d'étude

Une journée d'étude sur les statuts va donc être organisée très rapidement. Elle permettra de faire le bilan de l'application des statuts et de montrer les principaux problèmes rencontrés dans l'application de ces textes.

Cette journée d'étude complétera l'élaboration d'un numéro spécial sur les statuts.

Elle aura vraisemblablement lieu le 29 novembre 1999.

La loi sur les bibliothèques

À ce jour, aucun texte ne nous a été communiqué par la Direction du livre et de la lecture qui nous permettrait d'analyser les premières versions de la loi. Il faut d'ailleurs relier ce dossier à celui concernant le droit de prêt, car la loi ne sera élaborée qu'après la négociation sur ce droit issu d'une directive européenne d'octobre 1992.

La section reste sur les positions qu'elle a déjà définies dans les deux motions qui ont été votées en 1996 et en 1997.

Participation au comité de rédaction du Bulletin

Hugues Van Bésien, Claudie Guérin

Internet

Il est important que nous puissions connaître vos attentes vis-à-vis du serveur de l'ABF. Pour cela, vous pouvez nous faire part de vos besoins et des informations que vous voudriez trouver sur ce serveur.

Relations avec les élus

Nos relations avec la FNCC (Fédération nationale des collectivités locales pour la culture) sont toujours de très bonne qualité. Nous avons organisé pour la FNCC une journée de formation sur le multimédia en 1999. Cette opération pourrait être reconduite dans les mois qui viennent pour continuer la sensibilisation des élus à ce nouveau média.

La FNCC nous a également permis de présenter nos positions sur le droit de prêt à son bureau national. Nous devrions aussi participer à une réunion concernant plusieurs associations d'élus. Cela nous permettra d'établir des contacts avec l'Association des maires de France, l'Association des maires des grandes villes de France ou l'Association des directeurs culturels.

Assemblée générale de la section Étude et recherche

Rapport d'activité 1998

À la fin de l'année 1998, la section Étude et recherche comptait 701 adhérents à jour de leur cotisation. Il faut noter une diminution du nombre d'adhérents, qui étaient 788 en 1997.

Le pourcentage des 87 adhérents absents semble se répartir ainsi : 35 % dans les bibliothèques spécialisées (BS), 29 % dans les bibliothèques universitaires (BU) et 25 % à la Bibliothèque nationale de France (BnF). Cette baisse générale des adhérents à l'Association continue de nous inquiéter.

Il faut remarquer que le nombre d'adhérents provenant des bibliothèques d'art est en augmentation : 94 en 1997, 111 en 1998.

La section a réuni son conseil le 12 janvier, le 31 mars, le 8 juin et le 20 octobre, et tenu entre ces dates des réunions de bureaux préparatoires.

Journée SER en Région

Strasbourg, 5 octobre : « Patrimoine et conservation » Organisée conjointement par la SER et le groupe Alsace en collaboration avec la bibliothèque municipale de Strasbourg, la journée a intéressé une soixantaine de personnes ; la conclusion de M. l'inspecteur général Denis Pallier ne manquait pas de force et restera une référence.

Tous nos remerciements à Françoise Barré, présidente du groupe Alsace, qui n'a rien laissé au hasard dans la mise en place de la journée.

Les communications de cette journée constitueront une partie du prochain *Bulletin* sur le patrimoine

Demi-journée d'information sur l'IFLA

Paris, bibliothèque Buffon, 23 avril : « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'IFLA sans jamais avoir osé le demander »

En présence de Christine Deschamps, présidente de l'IFLA, une trentaine de personnes ont pu mieux connaître l'IFLA, ses structures, ses programmes... et tout le travail que cela représente pour les collègues qui s'y impliquent (traductions et autres...).

Les participants sont repartis avec une documentation à jour sur les domaines qui les touchent le plus.

Merci à Catherine Omont, qui a fait en sorte d'envoyer à chaque demandeur l'information qu'il désirait.

Sous-section des bibliothèques d'art

Rapport joint à celui-ci.

Groupe de travail « Droit, sciences économiques et gestion »

À la suite d'une première rencontre à l'occasion des RIDEM (Rencontres interprofessionnelles droit, économie, édition, multimédia) à Nice en septembre 1997, la SER a décidé de soutenir la création d'un groupe de travail des bibliothécaires en droit et sciences économiques. Une réunion à la bibliothèque du Conseil d'État le 19 octobre a permis de situer le groupe et de préciser les travaux à entreprendre.

Malgré diverses tentatives, il n'existait pas jusqu'ici en France d'organisation réunissant spécifiquement les bibliothécaires en droit et sciences économiques. Au plan international on trouve l'International Association of Law Libraries, très anglo-saxonne, qui se préoccupe notamment des développements récents dans certaines matières du droit.

Notre groupe de travail, qui situe clairement ses activités sous l'égide de l'ABF, se propose d'agir en étroite concertation avec l'ADBU et avec JURICONNEXION.

Le groupe souhaite étudier les thèmes suivants : les classifications et le droit, le classement des documents juridiques, la documentation électronique, les politiques d'acquisition, les services aux entreprises.

Dans un premier temps, le groupe a décidé de réaliser une enquête sur les fonds et les classifications utilisées dans les bibliothèques juridiques. Michel Yvon et Laure Cédelle ont élaboré un projet de questionnaire, qui a ensuite été amendé par le groupe le 17 novembre. Après validation définitive, le questionnaire a été diffusé en début d'année 1999.

Le groupe s'est constitué au fil des réunions successives. On trouvera ci-joint la liste de ses membres. Il reste par définition ouvert à tous ceux qui sont disposés à participer au travail entrepris ou à assumer de nouveaux chantiers.

Fédération des maisons d'écrivains et des patrimoines littéraires

Trois membres du groupe de travail ABF, qui s'était créé en 1996 après la journée d'étude organisée par la SER et le groupe Paris sur les maisons d'écrivains et les fonds littéraires (*Bulletin* n° 173), ont été élus, en décembre 1998, lors des 3^{es} Rencontres nationales des maisons d'écrivains à Bourges, dans le 2^e collège du conseil d'administration de la Fédération des maisons d'écrivains et des patrimoines littéraires : Florence Lignac, Martine Ollion et Robert Tranchida.

Lors de ces 3^{es} Rencontres, outre Robert Tranchida qui a assuré leur mise en place en participant au comité de pilotage, Pierre-Yves Duchemin a animé au nom de l'ABF un atelier Internet qui permettait aux participants de consulter, sur trois postes, une sélection de sites Web sur les maisons d'écrivains et leurs lieux de mémoire, les bibliothèques numériques et les grands catalogues de bibliothèques.

Ses compétences sont une aide dans le projet de création d'un site Internet de la Fédération.

Le projet d'inventaire des sites et de leurs collections est toujours d'actualité pour la Fédération, et l'expérience professionnelle de nos trois collègues lui sera de grande utilité.

Congrès 1998 (Bourges)

Malgré le thème du congrès, « Bibliothécaire acteur du changement », qui aurait dû concerner l'ensemble de professionnels, trop peu de membres, à notre grand regret, se sont investis dans la préparation de ce congrès. Tous les collègues ont pourtant le souci de valoriser leur expérience professionnelle et dans leur établissement et auprès des tutelles.

Toutefois, Pierre-Yves Duchemin a témoigné de son expérience « informatique » au préséminaire de Blois, « Les bibliothécaires face aux nouvelles technologies, utilisateurs et acteurs ; les acteurs de l'informatisation » (compte-rendu dans le *Bulletin* n° 180).

Bulletin et publications de l'ABF

Cette année encore, Maud Espérou a assuré la responsabilité du *Bulletin* ; la section participe activement au comité de rédaction du *Bulletin* et il est rare qu'un *Bulletin* paraisse sans aucun article signé de membres de la SER. Elle s'est particulièrement investie cette année dans la préparation d'un numéro sur la politique documentaire dans les bibliothèques universitaires

(J.-C. Annezer et G. Briand, n° 182) et dans celui concernant le patrimoine (F. Lignac, M. Ollion, R. Tranchida, n° 183), etc.

La 2^e édition du *Répertoire des bibliothèques spécialisées*, préparée comme la précédente par Maud Espérou, devrait paraître en novembre 1999.

Élisabeth Koch et Laurence Varret ont établi les tables des deux dernières années du *Bulletin* : 1997-1998 (tables du *Bulletin* 1997-1998, in n° 182).

Commissions

Des membres de la section sont présents dans toutes les commissions nationales. Les rapports d'activité de ces commissions font l'objet d'une publication dans le *Bulletin* consacré au congrès (n° 180).

Commission Acquisitions en bibliothèques publiques : relations bibliothécaires/élus. Responsable, Francine Thomas. Participation de la SER, Gérard Briand.

Commission Coopération et développement. Responsable, Françoise Danset. Participation de la SER, Marie-Joëlle Tarin.

Commission pédagogique. Responsable, Pierre Bruthiaux. Participation de la SER, Anne-Françoise Bonnardel jusqu'en octobre, remplacée par Catherine Burger et Catherine Omont. La commission a réactualisé la plaquette « Formation professionnelle ».

Commission Relations ABF/adhérents. Animée par Martine Pringuet. Laurence Varret y a représenté la SER. Rédaction d'un petit guide à l'usage des conseils et des bureaux, « Gérer et animer un groupe régional », qui a été expédié aux vingt et un présidents de groupe fin 1998.

Observatoire de l'information bibliographique. Responsable, Dominique Lahary. Pierre-Yves Duchemin participe notamment aux travaux de préparation d'un dossier sur l'Intranet.

Séminaire franco-britannique

Canterbury, université du Kent, 2-4 avril

Le séminaire franco-britannique organisé conjointement par la section Étude et recherche de l'ABF et la Library Association, University, College and Research Section, s'est tenu à l'université du Kent du 2 au 4 avril 1998.

Il avait pour titre « Learning from Others » et plusieurs thèmes ont été abordés, dont l'aménagement de l'espace, la gestion du personnel, la fourniture des services, en collaboration avec d'autres professions que la nôtre.

Ainsi, les intervenants de l'entreprise Ford, de la compagnie Norwich Union, du laboratoire pharmaceutique Sanofi Pharma ont insisté sur le rôle de la formation continue (y compris la formation personnelle) dans les nouveaux besoins des utilisateurs-clients et sur la redéfinition des services qui doivent leur être fournis.

Guy Romier, professeur des universités à Grenoble, a mis l'accent sur l'évolution des métiers de la documen-

tation. « Nous sommes, a-t-il dit, porteurs de démarches scientifiques et culturelles ; il est donc nécessaire de travailler avec les autres, d'aller dans le monde des entreprises pour faire passer nos apports. »

Conférence générale de LIBER

Paris, 30 juin-4 juillet

Marie-Joëlle Tarin a représenté notre section Étude et recherche à la conférence générale de LIBER (Ligue de bibliothèques européennes de recherche) qui se tenait à la Bibliothèque nationale de France. Le thème était « Stratégies à court terme, stratégies à long terme : conflit ou harmonie ? »

Lors de l'ouverture de cette conférence, Jacques Attali a précisé : « Le court terme assure actuellement sa dictature, et l'homme a donc le droit de changer d'avis dans ce monde précaire ; existera-t-il encore des bibliothèques demain ? »

Il a terminé son intervention en insistant sur la contradiction qui existe entre le livre, « objet nomade », et la bibliothèque, « lieu sédentaire ».

Les quatre divisions travaillant au sein de LIBER – développement des collections, accès, conservation et gestion des bibliothèques – ont essayé de répondre à la thématique du congrès en faisant intervenir des professionnels de toute l'Europe.

On a beaucoup parlé des bibliothèques numériques, de la mise en place des consortiums pour instaurer les meilleures licences d'utilisation, des différents produits pour la conservation à court et à long terme.

Conférence générale de l'IFLA

Amsterdam, août

De nombreux collègues ont participé activement à cette conférence ; nous apprécions les travaux des membres du conseil de notre section, nous les remercions de leur engagement et nous précisons ici leurs activités.

Anne-Françoise Bonnardel a exposé les activités significatives de l'ABF à la table ronde « Gestion des associations ». Elle constate, à nouveau, que la faible participation des collègues français et francophones limite les échanges intéressants. Elle a assisté aux sessions de la section des bibliothèques d'art et suivi les activités des séances relatives aux programmes fondamentaux de l'IFLA.

Marie-Joëlle Tarin fait partie du comité permanent « Acquisitions et politique documentaire », de la table ronde « Formation des utilisateurs » et s'implique largement dans la traduction d'*IFLA Express*.

Marie-Martine Tomitch a participé à la section « Classification et indexation ».

Pierre-Yves Duchemin est membre de la section « Cartothèques et bibliothèques de géographie » et du groupe « Internet ». Dans le cadre de la table ronde

« Audiovisuel et multimédia », il a choisi les intervenants (Canada, Pays-Bas, Norvège, France) et préparé l'atelier « Comment rechercher des images numériques sur Internet ».

Catherine Omont participe aux travaux de la section « Publications en série » et poursuit la traduction de *Basic Serials Management Handbook* de Judith Szilvássy.

Cécile Arnaud a suivi en tant qu'observateur les travaux du Comité des statistiques. Membre du conseil d'administration du Comité français IFLA, elle en est aussi coordinatrice des traductions. Le Comité français IFLA poursuit son effort de promotion de la francophonie et de la langue française au sein de l'IFLA.

Nicole Picot est impliquée dans la section des bibliothèques d'art. (Voir *Bulletin* n° 181)

9^e Conférence nationale de l'ABIR (Association des bibliothécaires de l'enseignement de Roumanie)

Busteni, 19-20 novembre

Marie-Joëlle Tarin a représenté le bureau national de l'ABF à la 9^e conférence nationale de l'ABIR.

Nous avons appris, au cours de cette conférence, la création d'une nouvelle structure : le Conseil national des bibliothèques, organisme composé de 27 membres nommés par le Ministre, avec un rôle consultatif auprès du ministère de l'Éducation nationale.

Un nouveau président de l'ABIR a été nommé au cours de cette conférence ; il s'agit de M. Regneala, directeur adjoint de la Bibliothèque centrale universitaire de Bucarest.

Signalons parmi les pistes de travail proposées pour l'année 1999 la mise en place d'une loi sur les bibliothèques, la traduction en roumain des ouvrages étrangers fondamentaux de bibliothéconomie ainsi que l'organisation de pôles d'excellence, sur le modèle des CADIST en France.

(Voir *Bulletin* n° 181)

Congrès de l'ADBU

Grenoble, 17-19 septembre

Le thème du congrès était consacré au management de la documentation électronique, abordé tout d'abord en termes d'inventaire des besoins exprimés par des collègues représentant différentes disciplines (Toulouse-1, Strasbourg-1, BIU médecine). Puis a été évoquée la nécessité de se grouper en consortiums pour obtenir des conditions avantageuses auprès des fournisseurs de ressources électroniques.

Le rôle des SCD et la nécessaire coopération à organiser à tous les échelons a été mis en avant.

À noter la présence, comme observateur de l'information, de Dominique Lahary, dont la synthèse à la fois pertinente et impertinente a contribué à la bonne humeur générale.

Congrès des bibliothécaires suisses

Yverdon, 3-5 septembre

Le thème du congrès était « De la tradition orale aux réseaux de communication ». Monique Lambert y a participé. (Voir *Bulletin* n° 181)

Anne-Françoise Bonnardel

Rapport d'orientation

Adhésions

L'année dernière, nous pouvions nous réjouir de l'augmentation du nombre de nos adhérents... La baisse que nous constatons en 1998 doit nous inciter à une réflexion sur les motifs de ce désengagement. Il ne s'agit pas d'un problème propre à la SER, mais touchant l'ensemble de notre association. C'est donc nous tous qui devons nous interroger : activités, objectifs... ?

Il reste néanmoins indispensable de mieux connaître les raisons de ceux qui nous quittent, surtout s'ils entrent dans une autre association !

Pour nous tous, la vie professionnelle est devenue très contraignante, quel que soit notre niveau de responsabilité ; pour nos plus jeunes collègues s'y ajoutent des problèmes de disponibilité ou de ressources financières, et parfois la crainte de se disperser et de s'éloigner de leurs objectifs professionnels...

Il conviendrait de les contacter lors de leurs différentes formations et/ou au moment de leur entrée en fonctions : distribution de documentation sur l'ABF et la SER, conférence suivie d'une réception au siège parisien, dans les groupes régionaux... ; j'aimerais recevoir à ce sujet toutes les propositions de nos collègues.

Je propose que nous fassions appel à des contributions pour le *Bulletin* ou à des propositions de thèmes de journées d'étude, de commissions, via notre site Internet ou celui de Biblio. fr.

Des journées d'étude (ou demi-journées), gratuites pour les adhérents, pourraient être organisées, selon un rythme à définir, sur des problèmes concrets de la vie professionnelle.

Fonctionnement

Nous avons tenté de répondre à la demande de consacrer les conseils davantage aux problèmes de fond, mais l'ordre du jour est souvent tenu à des modifications conjoncturelles : nous veillerons à ce que les travaux des conseils et bureaux soient plus précisément en phase avec leur fonctionnement statutaire.

Nous améliorerons la circulation des informations relatives à la SER par une utilisation accrue du site Internet.

À propos de fonctionnement, il nous faut faire un peu de prospective et prévoir le changement, heureusement partiel, de notre équipe. Les élections pour la constitution du conseil se dérouleront au cours du premier trimestre 2000. Il est temps aujourd'hui de connaître votre position sur la proposition que nous soumettons à cette assemblée, sur le nombre de membres à élire au conseil et sur la place qui doit être faite à notre sous-section des bibliothèques d'art.

Congrès national

Comme nous nous y étions engagés, la SER s'est fortement impliquée dans la préparation du congrès de La Rochelle et a organisé avec nos collègues de Poitiers le séminaire sur le coût du patrimoine.

Pour une perspective plus lointaine, la SER doit être particulièrement concernée par le congrès de l'an 2000 puisqu'il devrait être d'une ampleur particulière et que ce sera une année d'élection. Vous pouvez dès maintenant nous soumettre vos propositions.

Commissions

La SER a été présente dans les différentes commissions, et de nouvelles structures seront mises en place : le rapport d'activité en a fait mention.

S'il ne faut pas multiplier les groupes de travail de manière incohérente pour la seule satisfaction d'allonger la liste des activités de notre section, nous sommes ouverts à toute proposition qui serait présentée en bureau ou en conseil, ou de manière plus confidentielle à l'un ou l'autre d'entre nous.

Journée SER en Région

En 1999, l'Auvergne nous accueille... Michèle Faivre, qui a bien voulu en prendre l'initiative et la responsabilité, nous en parlera au cours de cette assemblée.

À l'automne 2000, la SER aura depuis quelques mois un nouveau président ; néanmoins, il faut qu'au cours de cette année 1999 des propositions émergent pour la journée SER en Région, car je crois, sans rien imposer à mon successeur, que ce type d'activité est intéressante pour nos collègues de province, le groupe régional, la SER et l'ABF.

Séminaire franco-britannique

L'Aquitaine et son président, Gérard Briand, ont accepté le principe d'accueillir ce séminaire. Dans les semaines

qui vont suivre cette assemblée générale, un groupe de travail va se mettre en place, en collaboration avec nos collègues anglais. Vous serez informés et sollicités.

Bulletin et publications

On peut constater que la SER participe très largement à nourrir le Bulletin. Nous avons souhaité faire plus largement appel à l'ensemble de nos collègues pour des articles à publier ; il semble que ce ne soit pas aussi simple par rapport au comité de rédaction. Néanmoins, c'est une bonne idée que nous allons tenter de mettre en place. La SER va reprendre le projet d'échanges de publications avec nos collègues anglais, plusieurs fois reporté depuis le dernier congrès franco-britannique de Cambridge en 1998, grâce à A.-M. Quatrehomme, qui a proposé de prendre en charge ce dossier.

Journées d'étude

Au cours des précédents conseils de 1998 et 1999, plusieurs thèmes ont été évoqués, autour desquels pourraient s'organiser des journées d'étude :

- nouveaux comportements des publics dans les BU, à la BnF, cette journée étant préparée par une enquête dans les établissements ;
- l'INHA (Institut national d'histoire de l'art), le site Richelieu ;

Il est prévu pour le 25 janvier 2000 à Paris une journée autour du thème « La documentation électronique : régulation et démocratisation ». Jean Mallet nous parlera de ce projet.

SER et BnF

S'il n'appartient pas à la SER ni à l'ABF de se substituer à un établissement dans son rôle d'information, je crois que la SER est un bon vecteur d'information et de débat entre la BnF et l'ensemble de nos collègues.

La SER va proposer au comité de rédaction que, selon une formule à déterminer, des informations provenant de la BnF et des opinions de nos adhérents et lecteurs sur cet établissement, ses pratiques... soient régulièrement publiées.

Ce rapport d'orientation ne prétend pas faire la liste exhaustive des activités prévues et fixées pour les années 1999 et 2000 ; il ne s'agit que de propositions que vous pourrez infléchir, nourrir, modifier, et d'axes de travail que nous pouvons adapter aux demandes de nos adhérents, dont vous êtes ici un peu les représentants. Je vous en laisse juge... par votre vote !

Rapport de la sous-section des Bibliothèques d'art

1998

Au plan national

1. Participation à la journée d'étude ABF-Ateliers du livre, « Bibliothèques et musées : quelle(s) coopération(s) », le lundi 28 septembre à la villa Arson de Nice. Présentation d'une communication : « Les bibliothèques de musées, leur richesse et leur rayonnement. » Soixante-quinze participants ont débattu de projets coopératifs pour les bibliothèques d'art de la Région PACA : veille documentaire et bibliographies sur les activités des artistes de la Région, numérisation de documents essentiels tels que les salons régionaux, accessibilité des catalogues à distance, réseau d'acquisitions partagées, constitution de banques d'images pour l'enseignement.

Textes des communications parus dans le *Bulletin d'information de l'ABF* n° 182, 1er trimestre 1999.

2. Participation au 2^e Congrès interprofessionnel de l'art contemporain organisé par le ministère de la Culture à Tours, au Centre international des congrès Vinci, les 26 et 27 novembre, autour du thème « L'art, une éducation à faire ». Monique Nicol, responsable de la documentation du Nouveau Musée de Villeurbanne, a préparé et animé la commission mixte « Information et documentation sur Internet ». Elle a présenté trois sites particulièrement bien choisis : un site bibliographique, Critica, site des Archives de la critique d'art ; un site de revue de création artistique, Revue Synesthésie ; un site inventaire d'œuvres d'art public, site Art public. Notre désir est de voir s'il serait possible de mettre en place une structure de veille et d'évaluation des sites que nous proposons à nos lecteurs. Le bureau national (représenté par Marie-Pascale Bonnal) a participé à la commission « Pour une vigilance sur les pratiques antidémocratiques ».

3. Participation au 2^e Forum de l'essai sur l'art, à la chapelle de la Sorbonne, Paris, 28-29 novembre. Soutien et publicité apportés à ce nouveau salon du livre français : essais sur les arts plastiques, l'architecture, le cinéma, la photographie, la musique, la danse, le théâtre.

4. Suivi du groupe de travail sur l'enrichissement de

RAMEAU, en collaboration avec la BnF. Les corrections et enrichissements de termes concernant l'art contemporain sont terminés.

Au plan international

1. Réalisation de la convention ARLIS/NA-ABF/sous-section des bibliothèques d'art, mettant en place un échange régulier d'informations et de services entre l'Association des bibliothèques d'art américains et la sous-section.

2. Réalisation du vol. 23, n° 3, 1998 de la revue *Art Libraries Journal* : numéro spécial consacré aux bibliothèques d'art en France. Les articles sont rédigés en français et en anglais en collaboration avec ARLI/UK and Ireland (Association des bibliothèques d'art du Royaume-Uni) :

Laclotte (Michel) : L'Institut national d'histoire de l'art.

Herbouze (Renée) : Les centres de documentation du patrimoine.

Renoult (Daniel) : Innovations for arts and sciences, new technology in the French National Library.

Leroy (Claire) : Les archives de la critique d'art.

Wallner (Odile) : La Bibliothèque publique d'information, 20 ans de succès.

Dumas (Dominique) : La bibliothèque du musée des Beaux-Arts de Lyon.

Picot (Nicole) : La sous-section des Bibliothèques d'art de l'ABF a trente ans.

Ce numéro a été envoyé gratuitement à tout membre de la sous-section à jour de sa cotisation.

3. Participation au Congrès des bibliothèques d'art anglaises à Bath et Bristol, du 2 au 5 juillet, sur le thème « Art, architecture, design, sources, pratique, bibliothèques ».

4. Participation à la 64^e réunion générale de l'IFLA à Amsterdam du 15 au 23 août. Présentation des activités de la sous-section et participation aux travaux du Comité permanent des bibliothèques d'art. Présentation parue dans *IFLA Newsletters* n° 42, 1998, n° 1.